

Les systèmes Michaelis „Energie à base de déchets“: La solution contre les frais de déchets et d'énergie croissants

Les conditions générales pour une centrale de cogénération opérationnelle ont changé de façon significative pendant les derniers mois:

- Depuis juin 2005 il est interdit de mettre en décharge des déchets qui sont thermiquement utiles.
- Cela a pour conséquence une plus grande utilisation des capacités de la combustion existantes.
- Les grandes sociétés d'incinération de déchets ne sont pas intéressées à traiter des déchets ayant une valeur calorifique élevée parce que cela réduirait la capacité d'incinération.
- Les prix de l'énergie du gaz et du fuel ont augmenté fortement et vont probablement continuer à augmenter
- Les démarches et les délais pour obtenir l'autorisation des systèmes à récupération des déchets thermiques et décentralisés avec une capacité d'incinération jusqu'à 3 tonnes par jour peuvent être exécutés par procédure simplifiée sans présence publique



Depuis plus de 50 ans Michaelis construit des systèmes d'incinération individuels pour l'industrie.

Pour un concept individuellement adapté à vos besoins nous tenons compte des points suivants :



Verbrennungsofen

- Gestion des combustibles et prétraitement
- Incinération dans un système de four optimum
- Valorisation thermique pour générer de la vapeur, de l'eau chaude ou pour chauffer de l'huile thermique et la connexion au réseau de l'entreprise
- Valorisation thermique pour générer du courant
- Systèmes pour épuration de l'air selon les directives environnementales, adaptés à votre entreprise



Mobile Containeranlage

En considérant les conditions générales économiques actuelles une centrale de cogénération industrielle s'amortit en 3 à 5 ans.

Michaelis GmbH & Co. KG
Schleehofstraße 12 • D-97209 Veitshöchheim • Fon: +49 931 3593890 • Fax: +49
931 3593899
www.michaelis-systems.de • email: info@michaelis-systems.de

Vous pouvez calculer vos coûts d'approvisionnement en énergie pour l'avenir.

La rentabilité est augmentée si vos déchets ont un haut contenu énergétique et si vous pouvez utiliser de la vapeur, de l'eau chaude ou de l'huile thermique générés dans votre entreprise.

A partir d'une certaine dimension la production électrique est rentable.

Un système d'incinération avec un système pour épuration de l'air peut aussi éliminer d'autres sources d'émissions internes, p. ex. COV.

Avoir sa propre centrale de cogénération a des avantages:

- Traitement de vos déchets industriels garanti
- Certitude de calcul des coûts d'approvisionnement en énergie
- Solution des problèmes d'émission

Michaelis vous propose:

- Des systèmes d'incinération de 200 à env. 200.000 kg par jour
- Une Combinaison avec un système optimal pour la valorisation thermique
- Un système pour épuration de l'air individuellement adapté à vos conditions générales

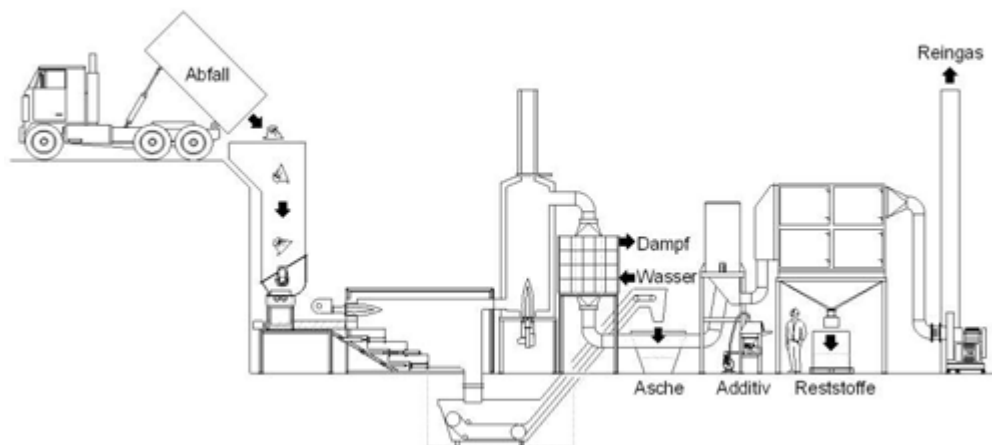
Veillez nous contacter!

Téléphone: +49 931 359389-0

Télécopie: +49 931 359389-9

info@michaelis-systems.de

<http://www.michaelis-systems.de/>



Abfallverbrennung - Wärmenutzung - Abluftreinigung



Michaelis GmbH & Co. KG

Schleehofstraße 12 • D-97209 Veitshöchheim • Fon: +49 931 3593890 • Fax: +49 931 3593899

www.michaelis-systems.de • email: info@michaelis-systems.de